Plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence
Document à l'intention des parents

Qu'est-ce que c'est ?
Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est un document-cadre que chaque école du Québec doit adopter et réviser périodiquement.
Il définit les principes, les actions et les responsabilités de la communauté scolaire pour prévenir, détecter, intervenir et assurer un suivi face aux comportements de violence et d'intimidation.
L'objectif est d'offrir à tous les élèves un milieu sécuritaire, respectueux et inclusif.

Objectifs principaux

- Prévenir les actes d'intimidation ou de violence, dont les cyberviolences et les violences à caractère sexuel.
- Détecter rapidement les situations problématiques.
- Intervenir de façon claire, cohérente et concertée.
- Assurer le suivi et évaluer l'efficacité des mesures mises en place.

Rôles et responsabilités :

L'école

- Élaborer, diffuser et mettre en œuvre le plan de lutte.
- Former et soutenir le personnel.
- Communiquer régulièrement avec les parents.

Les parents

- Être à l'écoute des signes de mal-être de leur enfant.
- Encourager l'enfant à parler et à signaler toute situation d'intimidation.
- Participer aux rencontres de suivi et collaborer à l'exécution des solutions.

Les élèves

- Respecter les règles de vie et les autres.
- Agir en allié : soutenir les pairs victimes et dénoncer les situations d'intimidation.

Équipe CLIM (2025) Centre de service scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Tirée de : Plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence Document à l'intention des parents par Martine Veillette, ps.éd. et Nathalie Bourgault, ps.éd., pour le comité national ASR-CVI 2024
Plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence (2025) Centre de service scolaire de Saint-Hyacinthe

Nom de l'école :Arthur-Pigeon
Nom et coordonnées du responsable du plan de lutte :Danyka Geoffrion. 450-377-6065, poste 4020
Nom et coordonnées de la direction d'établissement :Mélanie Gallant. 450-377-6065, poste 4010
Lien vers le formulaire de dénonciation :Signalement suite à une situation d'intimidation – Remplir le formulaire

À notre école

À l'école Arthur-Pigeon, les valeurs de respect et de bienveillance sont mises de l'avant dans toutes les interventions éducatives. Avec l'équipe-école, nous travaillons au quotidien à assurer un climat propice aux apprentissages et à faire en sorte que nos élèves évoluent dans un environnement sain et sécuritaire. L'impact du sentiment de sécurité est majeur sur l'épanouissement personnel et la réussite de nos élèves. C'est pour cette raison que nous mettons en place un plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence.

Synthèse des données sur la violence et le climat scolaire

En date du 5 mai 2026, 38 situations de violence ou d'intimidation ont été rapportées, ce qui représente une augmentation de 8 situations comparativement à l'année précédente (30).

- Violence sexuelle : 11 situations (+1)
- Violence (autres formes) : 17 situations (+7)
- Intimidation : 10 situations (stable)

Ces données indiquent une hausse notable des comportements violents. La majorité de ces situations se sont produites à l'extérieur de l'école. Les changements au niveau des casiers ont alors porté fruits pour l'année 2026.

En ce qui concerne les données de perception de notre personnel recueillies par le questionnaire mobilisation CVI, nous constatons une grande force en ce qui concerne la relation entre les membres du personnel (84%). La relation entre les élèves est un aspect qui semble être préoccupant ayant eu un score de 2,7 sur 4 soit une note de 67,5%. Les agressions verbales sont ce qui semble le plus problématique aux yeux du personnel.

Le personnel rapporte un score de 2,76 en ce qui concerne le sentiment de sécurité (69%). Les comportements problématiques sur le web et la sécurité physiques sont les deux sphères ayant les scores les plus bas. Cela représente donc deux sphères évaluées comme étant préoccupantes.

Le manque de formation et d'accompagnement reçoit un score de 2.5 (62,5%). En ce qui concerne la prévention, les membres du personnel ont donné une note générale de 35,7%. La gestion de conflit et les lacunes au niveau des habiletés sociales reçoivent des scores de 2.2 (55%) et de 2 (50%). Nous pouvons ainsi constater que des lacunes sont présentes à cet effet.

En ce qui concerne nos élèves, soit par la passation du questionnaire QSVE-BE, le climat de sécurité reçoit une note de 67% (médiane de 77%). À cet effet, les élèves rapportent une basse note de 52% en ce qui concerne les interventions des adultes si un élève est ridiculisé. Le climat de justice reçoit un score de 54% (médiane 72%), plus particulièrement 40% concernant l'élément : tous les élèves sont traités également. Le climat relationnel reçoit 56% (médiane 79%), un score de 34% est présent en ce qui concerne le soin accordé des élèves entre eux, et 41% en ce qui concerne l'ouverture à l'opinion des autres ainsi que la bonne relation entre les élèves de différentes ethnies. Au niveau du bien-être, nous obtenons un score de 71%, ce qui est une belle force. La sphère concernant le climat et engagement reçoit 54% (médiane 72%).

Les agressions verbales (traité de noms) sont les plus fréquentes, plus particulièrement celles liées aux caractéristiques personnelles. Parmi les élèves ayant subi des agressions, 43% en ont parlé (médiane 41%), dont 58% à un adulte de l'école (médiane 19%). Ce qui représente une belle force. Les lieux étant perçus comme le plus à risque sont les vestiaires, corridors et terrain de l'école. La prévention obtient un score de 39%.

De façon générale, la violence verbale semble omniprésente. Les insultes et l'exclusion en ce qui concerne les différences (ethniques, personnelles, handicap) sont présentes au quotidien. Tant le personnel que les élèves soulèvent un défi au niveau de la prévention.

Priorités pour l'année à venir :

- Réduire la violence verbale entre élèves.

- Offrir davantage d'activités de prévention.
- Sensibiliser les élèves aux différences personnelles (orientation sexuelle, handicap) et à la diversité ethnique.
- Renforcer l'offre de formation et d'accompagnement pour le personnel.

Définition	Description
Manque de civilité	Actes d'agressivité mineurs, Impolitesses, Écarts de Conduite, Non-respect du code de vie de l'école
Conflit	Mésentente ou désaccord entre deux ou plusieurs personnes, peut entraîner des gestes de violence, se règle par négociation ou médiation
Violence	Force verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement, engendre détresse, lèse, blesse ou opprime, attaque intégrité ou bien-être psychologique ou physique, droits ou biens
Intimidation	Comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, répétitif, exprimé directement ou indirectement, inégalité des rapports de force, engendre détresse, lèse, blesse, opprime ou ostracise
Violence à caractère sexuel	Violence par pratiques sexuelles ou ciblant la sexualité, agression sexuelle, inconduite par gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant diversités sexuelles ou de genre
Cyberviolence	Violence ou intimidation, à caractère sexuel ou non, plateforme numérique utilisée, sur réseaux sociaux, par textos, ordinateurs ou autre

Pour dénoncer une situation de violence, d'intimidation ou signaler une violence à caractère sexuel

Nommer la situation : Permettez à votre enfant d'identifier les faits et les émotions vécues. Encouragez-le à interpeler un intervenant de confiance à l'école pour lui faire part de la situation.

Soutenir votre enfant : Si votre enfant a besoin d'aide, faite part de la situation à son enseignant.e qui l'accompagnera pour dénoncer la situation à l'école.

Dénoncer à l'école : À tout moment, vous pouvez dénoncer une situation en complétant le formulaire disponible ou en appelant à l'école.

Prendre en charge : L'école s'assurera de faire cesser la situation, d'assurer la sécurité de tous et d'effectuer un suivi auprès de vous.

En cas d'insatisfaction : Vous pouvez formuler une plainte en vous adressant à la direction de l'école.

Si vous êtes toujours insatisfaits du traitement donné à votre plainte par la direction de l'école, vous pouvez vous adresser au **responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaires de la Vallée-des-Tisserands** en suivant les étapes indiquées sur notre site Internet dans la section Plaintes.

En plus de la procédure habituelle, lors de violence à caractère sexuel, il est aussi possible d'effectuer **directement** un signalement ou de formuler une plainte **au protecteur régional de l'élève**, verbalement ou par écrit *(LPNE, art. 33, par. 2°)*. Ce signalement est traité de façon urgente par le protecteur régional de l'élève.

Notez que la personne victime de violence à caractère sexuel ou ses proches peuvent, **en tout temps, signaler la situation à la police ou à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ)**, que vous ayez ou non rapporté la situation à l'établissement scolaire, au CSS, à la CS ou au protecteur régional de l'élève. **Les signalements et les plaintes adressées à l'établissement scolaire ne se substituent pas au travail des corps policiers et de la protection de la jeunesse.**

Confidentialité

Les informations concernant les élèves impliqués dans une situation sont traitées en toute confidentialité tout au long de l'intervention. Par exemple, les élèves sont rencontrés séparément et les informations portant sur la nature des actions ou sur les sanctions ne sont pas transmises à toutes les personnes concernées lors du suivi effectué.

Ressources
CAVAC (aide aux victimes d'actes criminels) : 450 778-9410
Info-aide Violence sexuelle : (514) 933-9007
Info-santé 811 : Option 2 (conseils pour un problème psychosocial ou de santé mentale)
Tel-jeunes 24/7 - Ligne-Parents : 1 800 361-5085
Protecteur régional de l'élève : 1 833 420-5233 (appel et texto) ou info@pne.gouv.qc.ca
Commission des services juridiques : 1-833-Rebâtir ou projet@rebatir.ca
Direction de la protection de la jeunesse : www.santemonteregie.qc.ca/est/acces-rapide/signalement-la-dpj
Sureté du Québec : (450) 370-4350
Service de police de Châteauguay (450) 698-1331